

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
10/7/46
DOSSIER N°7689**

**PLAN DÉPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITÉ " PLAN VÉTOS 23"
– AIDES INDIVIDUELLES**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Lucette CHENIER à Philippe BAYOL
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :

Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH

ORIGINE : *Direction Générale des Services*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN
En l'absence de M. Bertrand LABAR

**OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITÉ " PLAN VÉTOS 23" –
AIDES INDIVIDUELLES**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente ;
VU le budget de l'exercice ;*

VU le rapport CP2026-10/7/46 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder, dans le cadre du dispositif « Plan Vétos 23 », aux bénéficiaires ci-dessous, les aides liées aux frais de stage et la bourse comme suit :

BÉNÉFICIAIRE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ANNÉE D'ÉTUDES PÉRIODE DE STAGE	AIDE AU STAGE
C.A	Ion Ionescu de la Brad en Roumanie 3 ^e année Stage du 06/07/2026 au 31/07/2026 (4 semaines)	Déplacements : 200 € soit 200 €
C.H	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 4 ^e année Stage du 13/04/2026 au 17/04/2026 (1 semaine)	Hébergement : 100 € Déplacements : 200 € soit 300 €
M.L	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 6 ^e année Stage du 10/08/2026 au 04/09/2026 (4 semaine)	Hébergement : 400 € Déplacements : 200 € soit 600 €
TOTAL AIDES AU STAGE		1 100 €

BÉNÉFICIAIRE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ANNÉE D'ÉTUDES PÉRIODE DE STAGE	AIDE AU STAGE
S.A	Universidad Europea Madrid 5 ^e année du 01/09/2026 au 30/06/2026 (22 mois)	Bourse 800 €/mois pour 22 mois soit 17 600 €
TOTAL BOURSE		17 600 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives relatives aux aides au stage et à la bourse.

Les conventions de chaque bénéficiaire sont jointes en annexe confidentielle à la présente délibération.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET